Image not found or type unknown

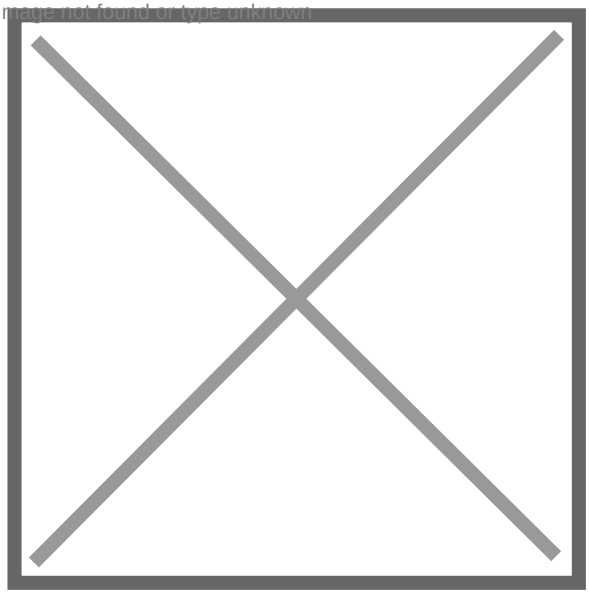

Annuler ou faire appel d une decition de justice

Par **buy**, le **06/01/2014** à **21:56**

bonjour et bonne annee voila je m explique je m occupe de mes parents depuis plus de 10ans je me suis occuper de tout mon pere avait la maladie d alzheimer mon frere et ma soeur ne se sont jamais occuper d eux depuis peu ma mere est dans une maison de retraite on ma demander de la place pour la proteger et vue la situation avec mon frere et ma soeur demander une protection des majeurs pour que je puisse etre tuteur pour ma mere le 19 12 2013 un jugement a ete rendu par le juge des tutelles apres nous avoir entendu elle a pris la decition de mettre ma soeur mandataire special moi rien annuler la procuration que j ai sur les compte depuis plus de 10ans et le cas echeant deposer plainte contre moi pour abus de faiblesse au vu des mouvements anormaux constates sur les compte j avais les moyen de paiment pour m occuper de mes parents la procuration svp aider moi quoi faire sachant que la decition finale aura lieu le 10 01 2014 vendredi par le procureur ps je n ai pas fait d ubus de faiblesse a mes parents j ai juste voulu les aider merci d avance de votre aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés